



Procès-verbal du conseil d'école du lundi 19 juin 2017

Présents

Monsieur T-., Maire de Saint Gilles
Madame F-, première adjointe au maire.

Les parents élus :

Madame T- (Titulaire)
Monsieur R- (Titulaire)
Monsieur T- (Suppléant)
Madame C-. (Suppléante)

Les enseignants :

Madame Y- (Directrice)
Madame B-
Madame F-
Madame L-
Madame M-
Madame G.
Madame G-
Madame C-.

Absents excusés

Monsieur B- (Inspecteur de l'Education Nationale)
Madame M-., DDEN (Directrice Départementale
de l'Education Nationale)

Madame L- (parent suppléante)
Madame H- (parent titulaire)
Madame C- (parent titulaire)
Madame L- (parent titulaire)
Madame G- (parent titulaire)
Madame B- (parent suppléante)

Début de séance : 18h15

Secrétaire de séance :

M- Chevalier, M- Tolu.

1. Approbation du compte rendu du Conseil d'Ecole précédent

Le procès-verbal du conseil d'école du mardi 14 mars 2017 est approuvé à l'unanimité.

2. Les projets pédagogiques de l'année

L'ensemble des projets, des sorties scolaires et des animations proposées ont été de qualité.

1. La ludothèque de Mordelles

Les animatrices de la ludothèque Tournévire sont intervenues trois fois dans chacune des classes auprès des moyennes et des grandes sections. Les interventions sont de qualité, les enfants attendaient les séances avec impatience. Elles sont intéressantes pour les enseignantes car elles leur permettent de pouvoir observer leurs élèves, de jouer avec eux et de les découvrir sous un autre angle. Cela permet aussi de découvrir des jeux pédagogiques. Le plaisir et l'intérêt ludique sont mis en avant. Une demande va être faite pour reconduire ces séances l'an prochain, en espérant pouvoir continuer ce partenariat, car la ludothèque est de plus en plus sollicitée.

2. Les sorties scolaires

Les transports ont été financés par la Mairie. Les entrées au musée des Beaux-Arts et à l'écomusée de la Bentinais étaient gratuites. La sortie au Planétarium a été financée par l'Association des Parents d'Élèves (APE). L'intégralité des sorties était gratuite pour les familles.

➤ La bibliothèque de Saint-Gilles :

Chaque classe est allée trois fois à la bibliothèque municipale de Saint-Gilles pour assister à des animations sur le train, la galette et le cirque. À chaque fois, les enfants empruntent un livre qu'ils ramènent à l'école. Les bibliothécaires présentent des animations de qualité et les élèves de l'école sont ravis d'y aller.

Ces animations permettent aux élèves de découvrir la bibliothèque, ils y retournent ensuite avec leurs parents. Cette sortie de proximité permet aux élèves de s'habituer à sortir de l'école, ils apprennent à circuler à pied dans la ville. (Repères, sécurité, code de la route)

➤ Les sorties des moyens et des grands :

• ***Ateliers jardinage***

Cinq classes sont allées assister à des ateliers dans des jardineries les mardi 7 et jeudi 9 mars. Ces animations gratuites étaient organisées durant la semaine du jardinage. Elles étaient adaptées à l'âge des enfants. Les élèves ont tous rapporté une plante (soit plantée à l'école, soit emportée à la maison).

• ***Musée des Beaux-Arts***

Deux classes ont participé à une animation : « des animaux et des hommes » au musée des Beaux-Arts : un bel éveil culturel et artistique. Les élèves étaient très impressionnés par les lieux, ils étaient très sages, c'est une sortie à refaire. Ils ont observé un tableau de Rubens « La Chasse au tigre » puis ils devaient retrouver un tableau dans le musée grâce à des indices.

➤ Les sorties en classe entière :

Toutes les classes sont allées à l'écomusée de la Bintinais. Les sorties et les animations se sont bien passées, les enfants attendaient le pique-nique avec impatience. Ils étaient très intéressés par les animaux.

Le vendredi 19 mai, les classes de C- et de V- ont assisté à une animation sur le mouton. La classe de A- a assisté à une animation sur l'arbre du point de vue des sens.

Le mardi 23 mai, les classes de C- et de P- ont assisté à une animation sur le moulin.

Le jeudi 1er Juin, les classes de C- et de C- sont allées voir « Le petit spationaute » au Planétarium. Les élèves ont apprécié la vue du ciel étoilé, selon l'âge ils n'ont pas tous retenu les mêmes choses. Les petites sections ont apprécié l'aspect magique du dôme et les constellations (animaux dans le ciel), les moyens et les grands ont retenu plus d'informations, notamment sur les voyages dans l'espace et les planètes. Les élèves ont ensuite repris le car pour aller pique-niquer à la Bintinais et faire une visite libre de la ferme.

3. La liaison GS/ CP

Des activités seront organisées avec les enseignants de CP. Ces activités feront découvrir l'école élémentaire aux GS et permettront de dédramatiser le changement d'école. Les CP pourront montrer aux MS ce qu'ils ont appris pendant l'année. Cette liaison se déroulera les mardi 20, jeudi 22 et vendredi 23 juin, l'après-midi. Les CP feront de l'origami, des jeux de société, des jeux de construction et de la motricité avec les MS. Les GS vont rencontrer les trois maitresses de CP, ils visiteront l'école et réaliseront des activités de phonologie, de mathématiques et d'anglais.

4. La semaine des arts

Il y a un changement d'organisation en raison du plan Vigipirate. L'affichage aura lieu durant la fête de l'école. Les œuvres des maternelles seront exposés en élémentaires et dans le hall. L'école maternelle ne sera pas ouverte pendant l'exposition.

Il faudra porter une vigilance accrue à la circulation des élèves dans les couloirs afin de ne pas salir les couloirs ni abîmer les œuvres exposées. Des enseignants assureront la surveillance de l'école.

3. Point sur les effectifs pour la rentrée scolaire 2017 / 2018 : organisation pédagogique

➤ Effectif :

Actuellement, nous avons 185 élèves dans l'école. (12 TPS, 63 PS, 61 MS, 49 GS)

A la date du 16 juin 2017, les inscriptions pour la prochaine rentrée sont les suivantes : 9 TPS, 55 PS (plus une inscription faite en mairie mais pas à l'école), 63 MS, 56 GS, soit 183 élèves.

49 GS passent au CP,

5 MS quittent la commune, 2 MS vont à l'école privée.

2 PS quittent la commune, 2 PS vont à l'école privée.

1 TPS quitte la commune et 1 TPS va à l'école privée.

Soit 62 départs de l'école dont 49 GS.

Les nouvelles inscriptions sont les suivantes : 9 TPS, 45 PS, 4 MS, 2 GS, soit 60 nouveaux élèves inscrits (+1 inscription mairie)

Les effectifs sont à peu près stables pour le moment : 26 à 28 élèves par classe

➤ Organisation pédagogique :

A la prochaine rentrée, il y aura 2 classes Petits / Grands, 5 classes multi âges.

Les deux classes de PS / GS auront entre 12 et 15 GS. Elles auront deux portes communicantes avec d'autres classes et une atsem partagée entre ces deux classes.

➤ Effectif ATSEM

Le choix de cette organisation pédagogique est fait en raison du nombre d'atsem sur l'école : 6 pour 7 classes.

Cette année, trois atsems intervenaient sur la classe de PS / GS. Ce changement d'organisation a pour but d'alléger les allers et retours des atsems entre les classes.

De manière générale, les atsems sont très sollicitées et ont des amplitudes horaires importantes.

Les représentants des parents d'élèves remontent l'inquiétude de nombreux parents concernant l'absence d'une ATSEM.

Actuellement, il y a 6 ATSEM dont 2 en mi-temps scolaire (présentes uniquement le matin) : déficit de 2 ATSEM par rapport à une situation idéale d'une atsem par classe.

Le problème est remonté par l'équipe pédagogique : 2 atsems sont présentes uniquement le matin sur le temps scolaire. L'après-midi, elles ont un temps de pause puis elles encadrent les TAP maternelles et élémentaires.

Cela engendre un sous-effectif auprès des enfants au moment du lever de sieste où seules 4 atsems sont présentes l'après-midi sur l'école pour assurer le levé d'une cinquantaine de petites sections.

Ce dispositif restreint impose à l'équipe une organisation sur le fil et une charge de travail éprouvante qui engendre fatigue, stress.

Il est à souligner dans ce contexte l'implication et la volonté des atsems et de l'équipe enseignante à sans cesse ajuster et adapter leur dispositif dans l'intérêt de l'enfant et du bon fonctionnement de la vie en collectivité. La qualité du travail de toutes les atsems est soulignée par l'équipe enseignante.

L'équipe pédagogique demande à ce que le temps de présence scolaire des atsems soit augmenté sur le temps de l'après-midi afin que l'encadrement soit adapté.

L'équipe pédagogique souligne l'efficacité et le sérieux des atsems, la qualité du travail de M- P., atsem remplaçante, ainsi que celui de Madame L-, responsable périscolaire adjointe maternelle. Le travail de V- a facilité les relations et la communication entre l'école, les services périscolaires et les parents d'élèves.

Pour le moment, Monsieur le Maire ne peut pas se prononcer sur l'augmentation des heures des atsems.

Madame la directrice annonce le départ en retraite de Monsieur B-. Monsieur N- sera le nouvel inspecteur de l'Education Nationale sur la circonscription de Saint-Jacques de la Lande.

4. Projet d'extension de l'école

Le projet d'extension de l'école présenté par la mairie a été validé par le bureau d'étude. Les Cabinets Michaux Architecte de Rennes et de Saint-Grégoire ont proposé un projet d'agrandissement correspondant aux demandes de l'équipe pédagogique. Il prévoit la création d'une salle de sieste d'environ 78 m², d'une salle de reprographie / salle des maîtres d'environ 15 m² et de sanitaires pour les enfants entre les classes 7 et 8, au niveau du parking à vélos. Le projet est en cours de création, il sera plus abouti en septembre.

Le timing des travaux est soumis à un processus très strict de validation d'une demande de subventions (DETR) que la mairie doit déposer auprès de la préfecture. Si les travaux commencent avant la validation de la subvention, elle ne sera pas versée.

- Dossier retiré en novembre puis remis pour le 1er décembre 2017
- Réponse durant la dernière semaine de décembre 2017
- déclenchement des travaux seulement après, début 2018

Les travaux devant durer 6 à 7 mois ils auront inévitablement lieu sur le temps scolaire, des nuisances sonores sont à prévoir.

Les sanitaires en face de la classe 7, seront modifiés durant l'été : suppression des fontaines, elles seront remplacées par des lavabos moins volumineux pour permettre l'installation de 3 toilettes supplémentaires.

5. Les rythmes scolaires

Suite aux dernières élections, un décret est en cours pour permettre aux mairies de repasser à la semaine des 4 jours. L'inspection académique a envoyé un courrier le jeudi 8 juin aux maires des communes pour savoir ce qu'ils envisageaient. Il fallait répondre avant le lundi 12 juin à 18h. Les Maires ayant le souhait d'un retour aux 4 jours de classes avaient ensuite jusqu'au 25 juin pour réunir tous les partenaires et créer un projet à mettre en place en septembre.

Cela implique un changement des horaires des atsems, une modification des contrats des personnels titulaires (réaffectation sur d'autres services municipaux), une non-reconduction des contrats des 15 animateurs. Tout cela n'était pas envisageable dans un laps de temps si court.

Monsieur le Maire ne souhaite pas réaliser de changement dans la précipitation. L'équipe pédagogique ainsi que les représentants des parents d'élèves partagent son avis. Les rythmes scolaires à 4 jours et demi seront donc maintenus pour l'année scolaire 2017 / 2018, les TAP resteront gratuits.

Le comité de pilotage se remettra en place très rapidement, en octobre 2017. Il pourra évoluer au besoin. Le but sera d'échanger avec tous les partenaires concernés (représentants des parents, associations, enseignants, centres de loisirs, services périscolaire...) en vue de décider du rythme qui sera mis en place à la rentrée 2018.

Une consultation des parents d'élèves est prévue, tous les impacts d'un éventuel changement de rythme seront mis en évidence afin de permettre à chacun de donner son avis en connaissance de cause.

La qualité de vie des enfants sera un élément prépondérant dans la décision finale.

L'objectif est de statuer en janvier 2018 sur les rythmes scolaires qui seront mis en place en septembre 2018, et ainsi laisser à tout le monde le temps de s'organiser (parents, mairie, associations...)

Les représentants des parents d'élèves font remonter les retours de parents : Depuis les nouveaux rythmes, ils ressentent une fatigue des enfants. Ils ont peur que les TAP deviennent payants. A l'heure actuelle, les TAP coutent environ 90.000 € par an à la collectivité.

20h15 fin du conseil d'école.